

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	
Nancy VIGNAL.....	7
Liste des sigles et abréviations	9
Sommaire	11

PREMIÈRE PARTIE UN DROIT ÉCONOMIQUE : POUR QUI, POUR QUOI, COMMENT ?

Un droit économique pour quelle économie ?

Les structures de l'économie calédonienne sont-elles propices au développement ?

Catherine RIS.....	17
I. De l'importance de la qualité des institutions pour la croissance économique	18
L'efficacité de la politique de la concurrence.....	20
II. Spécificités des petites économies insulaires au regard de la politique de la concurrence	22
Le modèle de croissance calédonien	23
III. Quelles réformes pour un développement économique soutenable.....	25
IV. Conclusion	28

La quête du rééquilibrage sur terres coutumières

Samuel GOROHOUNA.....	33
I. Les principaux dispositifs de rééquilibrage socioéconomique par zone géographique et par groupe ethnique	34
A. Les compétences économiques des provinces.....	35
B. La « clef de répartition »	35
C. Les dispositifs de formation	36
D. La stratégie minière et métallurgique	36
E. Les autres dispositifs	37
II. La réforme foncière et la problématique de la valorisation économique des terres coutumières.....	38
A. L'aménagement et la mise en valeur marchande des terres coutumières avec ou sans GDPL.....	38
B. Les innovations pour intégrer la population autochtone dans l'économie de marché.....	41
Bibliographie.....	45

Les instruments du développement durable

Séverine BLAISE.....	47
I. La durabilité environnementale : quelle régulation ?.....	48
A. Régulation publique versus régulation marchande ?	48
1. Approche juridique et normative : les contrôles directs.....	50
2. Approche économique : les instruments incitatifs.....	52
3. Les autres instruments.....	57
B. L'auto-organisation des communautés d'usagers : la 3 ^e voie ?	61
1. L'environnement comme bien commun.....	61
2. Ancrage social et hybridation des modes de régulation.....	65
II. La durabilité sociale : une dimension oubliée ?.....	68
A. La durabilité sociale : définition et outils.....	69
B. Quel rôle pour la culture ?.....	75
Bibliographie.....	83

Un droit économique pour quels acteurs ?

Pluralisme juridique et développement économique

Isabelle DAURIAC.....	101
I. Crédit et endettement professionnel à l'épreuve de la coutume	106
A. Accès au crédit et coutume.....	107
B. Coutume et endettement professionnel	110
II. Sécuriser, à l'aune de la coutume, la création et la transmission d'entreprise.....	113
A. Liberté d'entreprendre et sécurité d'exploitation sur terre coutumière	114
B. Sécuriser la transmission d'entreprise sous emprise coutumière	116

Le consommateur et le coût de la vie

Xavier BENOIST	119
----------------------	-----

Les structures juridiques au service de l'initiative économique

Olivier MAZZOLI	123
-----------------------	-----

Un droit économique, comment ?

Répartition institutionnelle et juridique des compétences, enjeu du développement économique

Anne GRAS	129
-----------------	-----

SECONDE PARTIE UN DROIT ÉCONOMIQUE À MATURATION ?

État des lieux et perspectives

Nancy VIGNAL.....	137
I. Une chance pour la Nouvelle-Calédonie	138
A. L'abandon du principe de spécialité législative.....	139
B. Une place pour des règles locales adaptées.....	139
II. Un défi pour la Nouvelle-Calédonie	141
A. Une construction du droit local incontournable	141
B. Une construction du droit local progressive.....	142

Les compétences exercées

Un droit du travail à maturation ?

Nadège MEYER	147
I. Le façonnage d'un droit du travail calédonien.....	148
A. La longue gestation du Code du travail de Nouvelle-Calédonie.....	148
B. Le temps des réformes sociales	151
1. La mise à jour du droit du travail local.....	151
2. L'élaboration d'un véritable droit du travail calédonien.....	153
II. Un droit du travail à affiner... avec le temps.....	155
A. Le rôle attendu du législateur	155
B. La pérennisation des bonnes pratiques du dialogue social entre les partenaires sociaux.....	158
C. Une contextualisation à enrichir.....	160

Le droit de la protection sociale en Nouvelle-Calédonie

Marie-Hélène BESSON	165
I. Le contexte juridique de la protection sociale en Nouvelle-Calédonie : une autonomie assumée depuis 1957 et confirmée au fil des évolutions statutaires.....	165
II. Le contexte socio-économique de la protection sociale en Nouvelle-Calédonie.....	170
III. Les perspectives d'évolution.....	174

Le droit de la concurrence en Nouvelle-Calédonie

Philippe DIDIER	179
I. Qu'est-ce qu'un « droit de la concurrence » ?.....	179
A. L'objectif: cantonner le pouvoir de marché	180
B. Les moyens : maintenir les structures concurrentielles du marché.....	180
II. Quel droit de la concurrence pour la Nouvelle-Calédonie ?	181
A. La spécificité des contraintes.....	181
B. La spécificité des priorités.....	182
C. La spécificité des outils	183

L'imposition des activités économiques en Nouvelle-Calédonie : une compétence imparfaitement exercée	
Jocelyn BÉNÉTEAU.....	187
I. Un droit positif insatisfaisant.....	189
A. La fiscalité directe.....	189
1. Les vieux impôts : la contribution des patentes et la contribution foncière.....	189
a. La contribution des patentes.....	190
b. La contribution foncière.....	192
2. L'impôt sur le revenu et l'impôt sur les sociétés.....	193
B. La fiscalité indirecte.....	194
II. Un droit positif incomplet.....	195
A. L'absence d'impôt de type TVA : une lacune bientôt comblée ?.....	195
B. L'absence de véritable fiscalité environnementale ou écologique.....	196
C. L'insuffisance des dispositifs de lutte contre la fraude et l'évasion fiscales.....	198

Les compétences oubliées

Le droit des procédures collectives, une matière oubliée ?	
Mary-Laure GASTAUD.....	203
I. Le droit des procédures collectives Calédonien n'est pas vitrifié.....	203
II. Le législateur calédonien a semble-t-il « oublié » d'intégrer localement un dispositif essentiel du droit des procédures collectives applicable en métropole : l'assurance garantie des salaires.....	206
A. Présentation du fonds de garantie des salaires en métropole.....	206
B. Données chiffrées propres à la Nouvelle-Calédonie.....	206
C. La création d'un fonds de garantie des salaires en Nouvelle-Calédonie.....	207

Le droit des assurances

Bernard DELADRIERE.....	211
-------------------------	-----

Une réforme du droit français des contrats : quel impact en Nouvelle-Calédonie ?

Isabelle DAURIAC et Clothilde GRARE-DIDIER.....	217
I. La codification des acquis.....	222
A. Une codification, restructuration.....	223
B. Une codification à jurisprudence constante.....	224
II. Inscrire des réformes.....	226
A. Les ruptures jurisprudentielles.....	226
B. Une réorientation politique dans le Code civil.....	231

Le contrôle des règles de droit économique

Le contrôle des règles de droit économique par l'autorité de la concurrence

Juan-Miguel SANTIAGO	237
I. Le droit substantiel calédonien de la concurrence est un droit moderne, complet, mais imparfaitement efficace à ce stade.....	238
A. Le droit substantiel calédonien de la concurrence : un dispositif juridique complet, permettant d'intervenir pour réguler la concurrence en amont (« contrôle <i>ex ante</i> ») et en aval (« contrôle <i>ex post</i> »).....	238
1. Le Titre II, relatif aux pratiques anticoncurrentielles et aux situations soulevant des préoccupations de concurrence, permet de lutter contre les pratiques qui portent atteinte au fonctionnement des « marchés ».....	239
2. Le Titre III relatif au « contrôle des structures de marché », issu de la loi 2013-8, permet un véritable contrôle <i>ex ante</i> des évolutions des structures des marchés calédoniens	241
3. Le Titre IV du livre IV du code de commerce permet d'améliorer la transparence tarifaire dans les relations entre entreprises et de lutter contre les pratiques abusives.....	242
4. Le Titre V du livre IV du code de commerce de la Nouvelle-Calédonie relatif aux « pouvoirs d'enquêtes » complète le dispositif en prévoyant les moyens d'investigation à disposition des agents de contrôle.....	242
B. Bien que complet, le droit substantiel de la concurrence calédonien, demeurant imparfaitement applicable, est insuffisamment effectif et efficace.....	243
1. Le droit calédonien de la concurrence manque d'efficacité car les sanctions pénales, adaptées et efficaces pour certaines infractions, demeurent inadaptées à d'autres infractions « économiques »	244
2. Le droit calédonien de la concurrence manque d'efficacité car les sanctions civiles, adaptées et efficaces pour certaines infractions, demeurent inadaptées à la majorité d'entre elles ou n'ont vocation à être mises en œuvre que de manière complémentaire.....	244
3. Si les sanctions administratives sont particulièrement adaptées pour sanctionner les infractions « économiques », leur application par le pouvoir exécutif ne permet pas de mettre en œuvre toutes les garanties procédurales.....	245
II. Vers un droit de la concurrence efficace et moderne, grâce à la création de l'autorité de la concurrence de la Nouvelle-Calédonie	246
A. L'autorité de la concurrence de la Nouvelle-Calédonie, première « autorité administrative indépendante » de la Nouvelle-Calédonie	247

1. L'autorité de la concurrence de la Nouvelle-Calédonie, une véritable « autorité ».....	247
2. L'autorité de la concurrence de la Nouvelle-Calédonie, une autorité « administrative ».....	247
3. L'autorité de la concurrence de la Nouvelle-Calédonie sera une autorité « indépendante »	248
B. Les pouvoirs de l'autorité de la concurrence de la Nouvelle-Calédonie seront strictement encadrés.....	250
1. Les garanties procédurales imposées à l'autorité de la concurrence, gages d'impartialité et de décisions éclairées	250
2. Le contrôle juridictionnel des décisions de l'autorité de la concurrence	251
C. L'autorité sera dotée de prérogatives diversifiées et étendues, lui permettant de réguler efficacement la concurrence.....	251
1. L'autorité de la concurrence sera compétente pour autoriser ex ante les opérations ayant un impact sur les structures concurrentielles	252
2. L'autorité disposera des pouvoirs lui permettant d'adopter des solutions « négociées »	252
3. L'autorité de la concurrence disposera d'importants pouvoirs « coercitifs ».....	253
4. L'autorité de la concurrence aura un rôle majeur en matière d'avis.....	254
Rapport de synthèse	
Thierry GRANIER	259
I. Les contraintes pesant sur la construction du droit économique calédonien	261
A. Contraintes de nature économique	261
B. Contraintes liées au système juridique	262
II. Les espaces de liberté offerts par la construction du droit économique calédonien	266
A. La liberté en matière de choix économiques	266
B. Liberté dans les politiques juridiques	267